

La République du Sénégal apprécie les travaux menés par les différents groupes de travail et souhaiterait partager les commentaires ci-après :

I. Workstream I: Development of the draft text of the UN Framework Convention on International Tax Cooperation

General comments :

- La Convention Cadre devrait être élaborée de telle sorte qu'elle intègre tous les principes et les engagements de haut niveau mentionnés dans les Termes de Références. En effet, la Convention doit être conforme à son objet en mettant, notamment, en exergue les principes et engagements articulés autour de l'inclusive, de la transparence, de l'équité, de l'efficience.
- La République du Sénégal recommande qu'une discussion large soit consacrée, durant la session d'août 2025, aux dispositions de l'article 13 qui, à défaut d'harmonisation conceptuelle fondée sur l'évidence, serait source de blocage potentiel dans nos discussions futures ;
- La Convention devrait instituer un mécanisme de gouvernance et d'administration qui répondrait, de manière équilibrée, aux aspirations et attentes des juridictions participantes.

Specific Comments:

1. The Committee is invited to discuss the issue of effective prevention and resolution of tax disputes and, in particular, whether:

a) the commitments described in paragraph 9 effectively would address the concerns that have been expressed in the workstream with respect to effective prevention and resolution of tax disputes;

Réponse : L'engagement devrait être suffisamment large pour permettre la flexibilité et l'adaptabilité prévues par les termes de référence. Ces préoccupations devraient, à un niveau granulaire, être plutôt traitées dans le protocole.

b) the commitments described in paragraph 9 would provide sufficient support for the early protocol being developed in Workstream III;

Réponse : La description devrait, d'une part, souligner la nécessité d'une coopération fiscale internationale et l'élaboration de règles de prévention et de règlement des différends efficaces, aptes à garantir tant la mobilisation des ressources que la certitude fiscale.

D'autre part, les engagements devraient plutôt être articulés autour de la prévention des différends eu égard aux contraintes administratives et constitutionnelles que pourrait, dans certaines circonstances, engendrer, au détriment des pays en développement, les mécanismes contraignants et obligatoires de règlement des différends.

c) there are additional concerns regarding effective prevention and resolution of tax disputes that should be addressed in that article of the Framework Convention

Réponse : Une déclaration générale, ni descriptive ni prescriptive, devrait suffire pour répondre à la flexibilité et à l'adaptabilité visées dans les termes de références.

1. The Committee is invited to discuss the issue of fair allocation of taxing rights and, in particular, whether:

a) the elements included in paragraph 14 provide a useful outline of a commitment on this topic;

Réponse : À cette étape, il est nous semble prématuré de s'engager à la définition d'une approche portant allocation des droits d'imposition même si le rattachement de l'imposition à la juridiction de marché, de création de la valeur devrait être un principe de base de négociation. Dans cette perspective, nous vous invitons à vous inspirer de l'essence des dispositions des articles 7(c) et 10(b) des Termes de Référence la rédaction d'un texte d'engagement.

Le principe étant campé, la méthodologie, l'approche, les concepts feront l'objet de développement et de discussions approfondies dans les protocoles appropriés.

b) there are additional concerns regarding the fair allocation of taxing rights that should be addressed in that article of the Framework Convention.

Réponse : la formulation de l'article 7(c) ci-dessus référencée des Termes de Référence devrait suffire.

- 2. The Committee is invited to discuss the issue of international tax cooperation approaches that contribute to sustainable development and, in particular, whether there are additional aspects of international tax cooperation approaches that contribute to sustainable development that should be addressed in additional paragraphs of that article of the Framework Convention.**

Réponse : La proposition est suffisamment large pour servir de base à des protocoles pertinents, le cas échéant.